

ASSEMBLEE
GENERALE



2525
Distr.
GENERALE
A/2675
28 juillet 1954
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE SOUS TUTELLE DU TOGO
SOUS ADMINISTRATION FRANCAISE

RAPPORT DU GOUVERNEMENT DE LA FRANCE POUR L'ANNEE 1952

Note du Secrétaire général

Conformément aux dispositions de l'Article 88 de la Charte, le Secrétaire général a l'honneur de communiquer aux membres de l'Assemblée générale le rapport du Gouvernement de la France, sur l'administration du Territoire sous tutelle du Togo sous administration française pour l'année 1952.

Comme ce rapport n'existe qu'en nombre d'exemplaires très limité il n'a pas été possible d'assurer une distribution complète. Les délégations sont donc priées de conserver les exemplaires qu'elles ont reçus pour les séances de la neuvième session de l'Assemblée générale.
